

Département de la Savoie  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU  
CANTON DE LA CHAMBRE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
Le 27 février 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le **SIX MARS**

Nombre de délégués  
. en exercice : **27**  
. présents : **24**  
. votants : **27**

Le Conseil légalement convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à  
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence  
de Monsieur Bernard CHENE, Président

**Présents** : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, TOGNET.

**Absents excusés** : Monsieur Lionel COMBET  
Monsieur Bertrand MONDET  
Monsieur Christian ROCHETTE

procuration à Madame Michèle CLEMENT  
procuration à Madame Corinne CORVAL  
procuration à Monsieur Bernard CHENE

**Secrétaire de séance** : Madame Laure PION

**OBJET : ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS  
POUR REPRESENTER LA 4C AU SPM**

Le Président rappelle au Conseil communautaire que trois conseillers municipaux de la commune de Saint-Rémy-de-Maurienne représentent la 4C au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM). Il informe le Conseil communautaire que Madame Aurélie URBAIN a démissionné de son mandat de conseillère municipale et Monsieur Bertrand MONDET souhaite assumer la fonction de délégué suppléant, car ses fonctions de maire ne lui permettent pas de disposer du temps nécessaire pour participer régulièrement aux réunions du SPM. La commune de Saint-Rémy-de-Maurienne, propose par ailleurs que Madame RANCUREL, déléguée suppléante assume la fonction de déléguée titulaire.

Le Président, après avoir fait appel à candidature, propose d'élire :

- Madame Marie-France RANCUREL, en qualité de déléguée titulaire
- Monsieur Bertrand MONDET, en qualité de délégué suppléant
- Madame Jacqueline DUPENLOUP, en qualité de déléguée suppléante

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ELIT** pour représenter la 4C au Syndicat du Pays de Maurienne :
  - Madame Marie-France RANCUREL, en qualité de déléguée titulaire
  - Monsieur Bertrand MONDET, en qualité de délégué suppléant
  - Madame Jacqueline DUPENLOUP, en qualité de déléguée suppléante

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
Bernard CHENE